

**Appel à projets pour la production d'œuvres audiovisuelles
Documentaires à l'occasion de l'opération régionale
«2020, Charles de Gaulle Hauts-de-France»**

L'année 2020 marquera les 80 ans de l'appel du 18 juin 1940 et les 50 ans de la mort du Général de Gaulle, né à Lille dans les Hauts-de-France.

Dans la perspective de ces anniversaires, la région Hauts-de-France impulse une série d'actions dans divers domaines pour toucher un vaste public par divers moyens, tous complémentaires. Ces actions vont s'échelonner de novembre 2019 à juin 2021.

Dans ce cadre et avec le soutien de la région Hauts-de-France, Pictanovo propose un appel à projets documentaire thématique.

Cet appel à projets bénéficie d'un montant de 200 000 € pour coproduire des œuvres audiovisuelles (unitaires ou séries) au sens du Code du Cinéma et de l'image animée.

Cet appel à projets concerne l'étape de la production.

I - Thématique

Pour être admis à concourir, les projets doivent être portés par un tandem auteur – producteur. Les projets doivent affirmer et développer un point de vue spécifique d'auteur et proposer un regard critique et indépendant. L'œuvre audiovisuelle imaginée par l'auteur et le producteur doit avoir pour sujet *Charles de Gaulle*.

II - Cadre juridique et administratif

Cet appel à projets documentaire s'adresse à des entreprises de production d'œuvres cinématographiques et/ou audiovisuelles au sens des articles 2 et 4 du décret n°90-66 du 17 janvier 1990 modifié dont le code APE est le suivant : APE 5911A ou 5911C.

Les aides seront accordées aux bénéficiaires en leur qualité de (co)producteur délégué des œuvres, c'est-à-dire en tant que producteur prenant l'initiative et la responsabilité financière, artistique et technique de la réalisation de chaque œuvre présentée.

A ce titre, les modalités administratives du règlement de fonctionnement du fonds d'aide régional sélectif documentaire audiovisuel s'appliquent.

Le règlement de fonctionnement du fonds d'aide régional sélectif documentaire audiovisuel est disponible sur le site internet de Pictanovo : <http://www.pictanovo.com/financer-un-projet/>

Le dossier de demande d'aide financière est disponible sur le site internet de Pictanovo : <http://www.pictanovo.com/financer-un-projet/>

III - Processus de sélection des projets

A – Le calendrier

Lancement de l'appel à projets : lundi 8 avril 2019
Clôture de l'appel à projets : lundi 3 juin 2019
Tenue du comité de lecture : vendredi 28 juin 2019

B – Le comité de lecture

Les projets seront examinés par un comité d'experts qui se prononcera sur la qualité artistique et la viabilité économique des projets.

Le comité de lecture est composé comme suit :

- Malika Aït Gherbi Palmer - Directrice Générale de Pictanovo
- Thierry Destriez - Heure Exquise !
- Pierre Boutilliez - Université d'Amiens
- Michel Quint - Ecrivain
- Philippe Schröder - Journaliste
- Jean-Paul Bougeard - Membre du Conseil d'Administration de Pictanovo
- Jean-Luc Nelle - Ma Télé à Saint Quentin

Membres suppléants :

- Nicolas Bernard - Journaliste
- Frédéric Chambon - Directeur de l'antenne régionale de l'INA

C – Le dossier

Celui devra être remis avant le 3 juin 2019 à 16h.

Le dossier de demande d'aide financière devra être remis en deux exemplaires, une version papier et une version numérique.

Le modèle de dossier attendu est celui disponible sur le site de Pictanovo :

<http://www.pictanovo.com/financer-un-projet/>

L'envoi devra être déposé :

- Pour la version papier à Pictanovo, 21 rue Edgar Quinet - CS 40152 – 59333 Tourcoing Cedex avec la mention « Appel à projets de Gaulle »
- Pour la version numérique sur les courriels suivants :
 - edemolder@pictanovo.com
 - mpalmer@pictanovo.com
 - vruault@pictanovo.com